

Octobre 2024

**Consolidation de la paix, de la stabilité  
et développement durable :**  
Feuille de route pour la région des Grands Lacs

**Mémoire à l'attention des nouveaux  
décideurs clés de l'UE**  
Législature 2024-2029

**EurAc**

**Réseau Europe-  
Afrique centrale**

## **À propos d'EurAc**

Le réseau Europe-Afrique centrale (EurAc), créé en 2003, regroupe 32 organisations non gouvernementales actives en Afrique centrale, avec un focus particulier sur la région des Grands Lacs. EurAc mène un travail de plaidoyer en faveur d'un engagement fort, cohérent et durable de la part de l'Union européenne et de ses États membres afin d'aider la région à construire un avenir meilleur.

# Table des matières

<b>Contexte</b>	<b>4</b>
<b>Objectifs</b>	<b>5</b>
<b>Section 1 : La protection et la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance comme piliers de la politique de l'UE dans les Grands Lacs</b>	<b>6</b>
• Priorité 1 : Soutenir et protéger le travail de la société civile	<b>8</b>
• Priorité 2 : Appuyer les processus de démocratisation notamment au-travers de l'accompagnement dans les processus électoraux	<b>10</b>
• Priorité 3 : Assurer la protection des droits des personnes les plus vulnérables et/ou marginalisées	<b>12</b>
<b>Section 2 : Vers une paix et une stabilité durables pour la région des Grands Lacs</b>	<b>14</b>
• Priorité 1 : Répondre à la crise humanitaire et protéger les civils	<b>16</b>
• Priorité 2 : Engager une désescalade du conflit par la promotion d'une solution politique, pacifique et régionale	<b>18</b>
• Priorité 3 : Soutenir les efforts régionaux et nationaux visant à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité pour assurer une paix durable	<b>20</b>
<b>Section 3 : La gestion durable des ressources naturelles comme catalyseur de stabilité et de développement</b>	<b>23</b>
• Priorité 1 : Lutter contre l'exploitation et le commerce illégaux de minerais à travers une approche fondée sur les droits humains	<b>25</b>
• Priorité 2 : Faire de la société civile un moteur de changement pour une gestion plus durable des ressources naturelles	<b>27</b>
• Priorité 3 : Soutenir la protection de la biodiversité, de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles pour répondre aux défis climatiques	<b>29</b>

# Contexte

Le 20 février 2023, l'Union européenne (UE) adoptait sa stratégie renouvelée pour les Grands Lacs. Avec pour objectif clairement formulé de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité, ce nouveau cadre stratégique exprimait une volonté forte de l'UE et de ses États membres d'intensifier leur engagement auprès des pays de la région. Alors que l'UE entre dans un nouveau cycle législatif et que la nomination des futurs décideurs clés est en cours de finalisation, **les membres du réseau Europe-Afrique centrale (EurAc) et leurs partenaires considèrent important de saisir cette opportunité pour mesurer les avancées réalisées dans le cadre de cette stratégie, mais aussi identifier les obstacles qui continuent de freiner la stabilité et le développement de la région.**

La région des Grands Lacs a longtemps été considérée comme une priorité stratégique pour l'UE. Plusieurs de ses États membres entretiennent des liens historiques profonds avec les pays de la région, qui sont désormais d'importants partenaires économiques et commerciaux. L'UE est également l'un de ses principaux bailleurs de fonds, tant du point de vue de l'aide humanitaire [1] (246 millions d'euros pour la région pour la période 2021-2023) que du développement (424 millions [2] alloué pour la République démocratique du Congo — ci-après RDC, 194 millions [3] pour le Burundi et 260 millions [4] pour le Rwanda pour la période 2021-2024). Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de la Commission européenne, les pays de la région des Grands Lacs sont désormais reconnus comme des alliés précieux pour l'UE, notamment grâce à leur potentiel de soutien à la sécurisation d'un approvisionnement durable en matières premières, essentielle à l'atteinte de ces objectifs en matière de transition énergétique et de préservation des écosystèmes.

Malgré cela, la multiplication des conflits et crises de long terme à travers le globe a eu pour conséquence un désintérêt politique croissant pour les Grands Lacs. De récentes décisions diplomatiques et commerciales ont profondément impacté l'image de l'UE dans la région, où un nombre croissant de voix s'élèvent contre l'incohérence et les ambiguïtés de sa politique étrangère [5]. Cette perte de crédibilité a entraîné un sentiment de déconnexion de plus en plus marqué de la population et de la société civile locales vis-à-vis des institutions européennes. L'UE est accusée de privilégier ses ambitions géostratégiques, et ceci aux dépens du bien-être et du développement de ses partenaires. Face à cette crise de confiance, **l'UE et ses États membres doivent multiplier leurs efforts auprès des pays des Grands Lacs et réaffirmer leur statut de partenaires stratégiques incontournables pour le développement de la région et pour l'instauration d'une paix durable.**

[1] [EU Financial Assistance to Africa and Latin America 2021-2027](#), Parlement européen, juin 2023

[2] [Democratic Republic of Congo](#), DG INTPA, 2023

[3] [Burundi](#), DG INTPA, 2023

[4] [Republic of Rwanda](#), DG INTPA, 2023

[5] [L'UE doit nommer un Représentant Spécial pour la paix dans la région des Grands lacs pour corriger les incohérences de sa politique extérieure](#), EurAc et 16 OSC, 7 mars 2024 ; [Déclaration du Dr. Denis Mukwege sur le récent accord UE-Rwanda sur les minéraux de conflit](#), Fondation Panzi, février 2024 ; [EU minerals pact with Rwanda: a green light for DR Congo plunder?](#), EU Observer, 18 octobre 2024

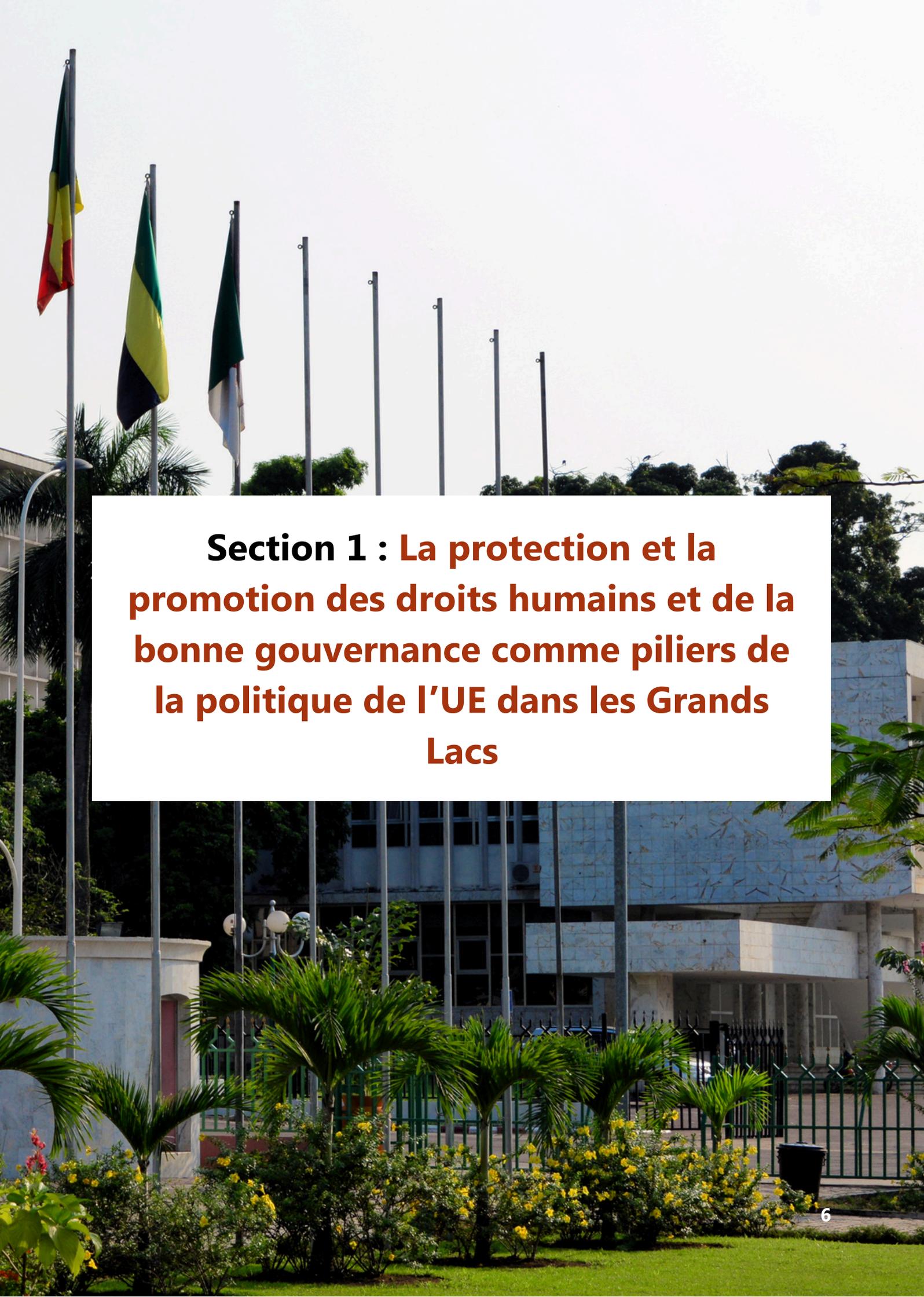
# Objectifs

Ce mémorandum a pour objectif d'informer les nouveaux décideurs clés de l'UE sur les défis actuels qui touchent les Grands Lacs. Il s'adresse en priorité au nouveau Commissaire pour les Partenariats Internationaux ainsi qu'au nouveau Haut Représentant de l'UE, dont les deux mandats complémentaires vont jouer un rôle central dans la définition et l'exécution de la politique étrangère et de développement européenne au cours des cinq prochaines années. Ce document revêt également une importance stratégique pour le travail des membres du nouveau Parlement Européen mais aussi pour les autres membres du Collège dont la mission est, de manière directe ou indirecte, associée à l'atteinte de ces objectifs.

À ce propos, les membres d'EurAc se félicitent de la récente nomination de Mr. Johan Borgstam au poste de Représentant Spécial de l'UE (RSUE) pour les Grands Lacs qui intervient à un moment déterminant pour l'avenir de la région. En complémentarité avec le mandat d'autres acteurs et notamment celui du RSUE pour les droits de l'homme, nous tenons à souligner l'importance cruciale de son rôle dans la mise en œuvre de ces priorités et recommandations, notamment au regard du soutien aux processus de paix, base essentielle pour la stabilisation et le développement de l'ensemble de la région.

Face à la place marginale offerte à la coopération internationale et aux efforts de développement dans les nouvelles orientations politiques présentées par la Présidente de la Commission européenne, **les membres du réseau EurAc tiennent également à rappeler la nécessité pour l'UE de respecter pleinement ses engagements en matière de promotion du développement humain, social et économique.** La fonction primordiale de notre réseau est de promouvoir des objectifs de paix, de sécurité, de protection des droits humains et de gestion durable des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs. Cet engagement vise à contribuer à l'ambition mondiale d'un développement durable et inclusif, tel que défini par l'Agenda 2030 des Nations Unies (NU). Afin d'atteindre ces objectifs, EurAc, nos membres et nos partenaires de la région, plaident pour une coopération renforcée avec les nouveaux décideurs de l'UE.

La complexité des crises qui s'observent dans la région depuis des décennies nécessite une analyse à plusieurs niveaux, prenant en compte les nombreux problèmes transversaux et les interdépendances politiques et sécuritaires entre les pays de la région. De ce fait, **ce mémorandum s'articule autour de trois sections qui reflètent chacune les différentes dimensions contribuant à l'instabilité et à l'insécurité dans la région.** Compte tenu des profondes interconnexions qui existent entre les différentes thématiques, il est impératif d'appréhender ce rapport dans sa globalité.



**Section 1 : La protection et la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance comme piliers de la politique de l'UE dans les Grands Lacs**

**La bonne gouvernance et le respect des droits humains sont deux piliers essentiels du développement durable.**

Principes complémentaires et interconnectés, ils sont également au cœur de la conduite de la politique extérieure de l'UE qui peut faire usage de différents instruments afin d'encourager le respect de ces normes. Cependant, le manque d'engagement de la stratégie renouvelée de l'UE pour les Grands Lacs dans ces thématiques clés reste source d'inquiétudes pour la société civile locale et internationale [6].

Pour les membres du réseau EurAc et ses partenaires, ce sont pourtant la protection et la promotion des droits humains et de la bonne gouvernance qui doivent en priorité guider les efforts de stabilisation et de paix.



Les pays des Grands Lacs continuent de rencontrer de nombreuses lacunes dans ces domaines. En dépit des multiples engagements pris par les dirigeants successifs pour mener des réformes en faveur de la bonne gouvernance, du respect des droits humains fondamentaux, et de la lutte contre l'impunité, de réels changements n'ont pas encore été observés. Au contraire, plusieurs signes sont révélateurs du rétrécissement de plus en plus préoccupant de l'espace civique et démocratique dans la région. Les actes de répression systématiques contre les opposants, défenseurs des droits humains (DDHs), militants et journalistes, ainsi que les restrictions sur la liberté d'expression et de réunion, mais aussi la politisation du système judiciaire et la corruption endémique demeurent des obstacles majeurs à la démocratie, aux droits humains et à la bonne gouvernance.

**Les membres du réseau EurAc considèrent que l'identification de solutions durables pour le développement de la région ne sera réalisable qu'au-travers d'une approche inclusive et basée sur les droits humains.** Cette analyse est partagée par le Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie [7], cadre stratégique guidant les relations de l'Union avec ses pays partenaires dans la sauvegarde des droits fondamentaux. Tout en travaillant au rétablissement de la paix et de la sécurité, **l'UE doit faire de la défense des droits humains et de la bonne gouvernance la priorité fondamentale de son action politique dans la région.**

[6] [La nouvelle stratégie de l'Union européenne pour la Région des Grands Lacs : une occasion manquée pour la bonne gouvernance et les droits humains](#), EurAc, 20 février 2023

[7] [Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2020 – 2024](#), SEAE, novembre 2020

## Priorité 1 : Soutenir et protéger le travail de la société civile

La société civile est un acteur incontournable au bon fonctionnement de toute société démocratique. Elle assure la défense et le respect des libertés fondamentales et veille à la redevabilité des pouvoirs publics. Elle a également une fonction essentielle de promotion de la paix et de la stabilité, notamment grâce à ses efforts en termes de conscientisation et de médiation au sein des communautés locales. Enfin, elle assure le lien entre les décideurs politiques et les populations dont elle entend incarner les intérêts.

Les pays des Grands Lacs disposent d'une société civile plurielle, résiliente et dynamique. Elle joue un rôle clé aux niveaux régional et international où elle plaide l'ouverture et la sécurisation d'un espace civique citoyen, la protection des populations vulnérables et l'amélioration de la gouvernance locale pour instaurer des changements structurels durables dans la région. Malgré cela, **les membres du réseau EurAc constatent avec préoccupation une intensification croissante de la répression contre la société civile dans l'ensemble des pays de la région.** L'augmentation des actes de censure et des violences ciblés, dirigés contre les activistes, journalistes et DDHs a considérablement affaibli ses activités. A cela s'ajoutent des restrictions de plus en plus sévères portées à la liberté d'expression, de manifestation et d'association [8].

À la suite de la crise politique de 2015 au Burundi, des médias privés ont été incendiés, des centaines de journalistes contraints à l'exil, une dizaine d'associations radiées ou suspendues tandis qu'au moins une douzaine de DDHs ont été condamnés à perpétuité lors d'une procédure organisée en leur absence. Quatre ans après le début du mandat du président Ndayishimiye et alors que le pays se prépare pour un nouveau cycle électoral, ces acteurs demeurent sous le coup d'une répression sévère [9]. En RDC, la société civile fait également face à une aggravation des attaques ciblant journalistes et défenseurs, situation qui n'a cessé de s'intensifier depuis le dernier cycle électoral [10]. La récente levée du moratoire sur la peine de mort en RDC augmente davantage le risque d'un rétrécissement encore plus marqué de l'espace civique. [11] Confrontés à ces évolutions qui menacent leur sécurité, un nombre croissant d'individus se voient contraints à l'exil, tandis que ceux qui restent sont progressivement réduits au silence.

---

[8] [Suppression du F92 par le ministre de la Justice : le CREEDA dénonce un non-respect de la loi](#), Radio Okapi, 27 juin 2024

[9] [A un moment critique pour le Burundi, le mandat du Rapporteur spécial reste indispensable](#), DefendDefenders et 38 OSCs, 29 août 2024

[10] [La société civile congolaise sous pression : les membres du réseau EurAc alertent sur l'érosion de l'espace civique en RDC](#), 24 juin 2024

[11] [RDC : désillusion et inquiétude pour les défenseurs des droits humains et la société civile](#), FIDH, 27 juillet 2024

## Recommandations pour le soutien et la protection du travail de la société civile

**La société civile des pays des Grands Lacs est un partenaire essentiel pour accompagner le nouveau RSUE Grands Lacs et ses collaborateurs dans l'exercice de leurs mandats.** Par conséquent, l'UE et ses États membres doivent s'assurer que ces acteurs évoluent dans un environnement où ils peuvent librement exprimer leurs préoccupations et exiger des pouvoirs publics qu'ils respectent leurs obligations. L'UE et ses États membres doivent également redoubler d'efforts pour soutenir leur travail en s'appliquant à :

- Renforcer le soutien financier et technique aux activités de la société civile locale et l'appuyer dans son rôle crucial de défense des droits humains et des libertés publiques.
- Renforcer la protection de la société civile en augmentant les financements au niveau européen dédiés au soutien et à la protection des DDHs, mais également en facilitant la mise en place de procédures simplifiées d'obtention de visas pour les défenseurs les plus à risque en accord avec les nouvelles orientations du Code des visas de l'UE.
- Placer la défense et le respect des droits humains au centre de ses relations diplomatiques avec les dirigeants de la région en soulevant notamment des cas emblématiques. Cela participera à améliorer l'espace civique et à créer un environnement favorable au travail de la société civile.
- Mettre en place des cycles de dialogue politique réguliers avec les gouvernements de la région pour mettre l'accent sur l'amélioration de la situation des droits humains et la protection des défenseurs des droits humains et de l'environnement, des journalistes et des leaders d'opinion.
- Dans le contexte du Burundi et en vue des prochains cycles électoraux, encourager le gouvernement à s'engager vers la réouverture des organisations et médias suspendus ou radiés ainsi que l'annulation des condamnations par défaut visant les DDHs.

## **Priorité 2 : Appuyer la démocratisation notamment au-travers de l'accompagnement dans les processus électoraux**

L'aptitude à organiser des élections libres, transparentes et pacifiques est essentielle pour assurer le maintien de la paix et de la stabilité. Les résultats des derniers cycles électoraux [12] organisés dans la région ont démontré que les pays des Grands Lacs doivent encore réaliser des progrès significatifs avant d'atteindre cet objectif. Alors que les gouvernements se succèdent, **les membres d'EurAc notent une restriction notable de l'espace civique autour des périodes de scrutin**, avec pour conséquence un dévoiement des institutions démocratiques. Ce phénomène se manifeste dans ses formes les plus extrêmes par une intensification de la censure, du nombre d'arrestations arbitraires, d'actes d'agression et parfois même de torture, érodant davantage le tissu démocratique et la confiance des citoyens en leur dirigeants. L'instrumentalisation des institutions par le pouvoir et le musellement quasi systématique de l'opposition peuvent mener à des épisodes de violence, aux conséquences parfois dramatiques. Un exemple significatif est la grave crise politique que traverse le Burundi depuis les élections de 2015, marquée par des violations répétées des droits humains, l'exil des opposants, et la présence de 25 000 réfugiés vivant dans des camps de la région [13]. Dans un contexte de grave crise socio-économique, les prochaines phases électorales, planifiées pour 2025 et 2027 dans le contexte d'une grave crise socio-économique, risquent à nouveau d'exposer le pays à un cycle de violence.

**L'UE doit œuvrer davantage en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance dans les pays des Grands Lacs.** Le déploiement de missions d'observation électorale dotées de moyens suffisants constitue une première étape nécessaire afin d'accompagner les efforts de démocratisation et identifier les faiblesses des processus électoraux passés et futurs. Appuyer la société civile locale dans son rôle d'éducation civique et de surveillance est également important. Ces activités doivent être accompagnées par la mise en œuvre de mesures structurelles visant à combattre la corruption et les fraudes qui affaiblissent les institutions démocratiques et portent atteinte à la légitimité des gouvernements.

---

[12] [Publication du rapport final du cycle électoral 2019-2023](#), Justice et Paix Congo, 17 juin 2024

[13] [Situation Burundi, réfugiés from Burundi](#), UNHCR, 30 septembre 2024

## Recommandations pour l'appui des processus de démocratisation

**Le futur calendrier électoral des pays des Grands Lacs représente une double opportunité pour l'UE : celle d'encourager l'émergence d'un nouveau cadre en rupture avec les erreurs du passé et de promouvoir la bonne gouvernance et l'Etat de droit.** Tout en appuyant les efforts de la société civile locale, l'UE et ses États membres, sont appelés à :

- Dans le cadre des futures élections organisées dans la région, assurer le financement de missions d'observation européenne de grande ampleur et dotées de moyens logistiques suffisants pour garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral.
- Soutenir les réformes visant à renforcer l'indépendance, la transparence et l'efficacité des organes de gestion du processus et du contentieux électoral.
- Renforcer le soutien technique et financier à la société civile locale et internationale, notamment dans le cadre de programmes axés sur la préparation aux élections, l'éducation civique la surveillance électorale et la participation politique des femmes.
- Encourager le développement de médias indépendants et soutenir le renforcement de leurs capacités pour promouvoir la liberté de la presse et améliorer la transparence et la crédibilité du processus électoral.

## **Priorité 3 : Assurer la protection des droits des personnes les plus vulnérables et marginalisées**

Dans l'ensemble des pays des Grands Lacs, certaines catégories de la population subissent davantage de préjudices économiques, sociaux et politiques les rendant plus sensibles aux crises et à l'instabilité. Ces groupes vulnérables qui incluent notamment les femmes, les personnes LGBTQ+, les populations autochtones, les personnes en situation de handicap, mais également les réfugiés et les personnes déplacées sont les principales victimes des politiques d'exclusion et des mesures discriminantes qui portent atteinte aux libertés fondamentales. Pour beaucoup, l'absence totale de protection juridique en cas de discrimination ou de violence témoigne de l'insuffisance des actions entreprises pour améliorer leur condition.

**La protection des droits des minorités qu'elles soient ethniques, d'immigration, sexuelles ou de genre est indispensable afin d'assurer un développement de long terme et réduire le risque de tension sociale et donc d'instabilité.** La mise en œuvre de la politique de développement de l'UE dans la région doit se fonder sur une approche reposant sur l'égalité de droits et de libertés, le respect de la dignité humaine et sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard des personnes les plus vulnérables.

**La question de la protection du droit des femmes mérite une attention particulière.** En effet, bien qu'elles représentent plus de la moitié de la population des Grands Lacs et sont parmi les premières victimes de l'insécurité et de l'instabilité, elles continuent à être largement exclues de l'espace politique, civique et démocratique. Elles font également face à un risque significatif de violences sexuelles et de genre, situation aggravée par les conflits armés et les déplacements incessants de population. La prise en considération de l'impact dévastateur de ces crimes sur la vie, la santé et le bien être des victimes et des communautés doit être complétée par des mesures concrètes qui incluent un meilleur accès à la justice et la mise en œuvre de politiques de sensibilisation favorisant l'instauration d'un environnement plus sûr.



## Recommandations pour la protection des droits des personnes les plus vulnérables et marginalisées

**La protection des personnes vulnérables se présente comme un enjeu important tant il est indispensable afin d'assurer une stabilité de long terme pour la région des Grands Lacs et favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable pour tous.** Afin d'accompagner ces efforts, nous appelons l'UE et ses États membres à :

- Soutenir le renforcement des capacités des organisations de la société civile et en particulier des mouvements des femmes, notamment à-travers le financement de campagnes de plaidoyer et de sensibilisation.
- Intensifier ses partenariats avec les organisations et mécanismes garantissant l'accès aux réparations pour les survivants de violences sexuelles liées au conflit, tels que le *Global Survivors Funds*.
- Soutenir les gouvernements de la région dans la mise en œuvre de dialogues structurés avec la société civile autour des questions de violences sexuelles et de genre.
- Renforcer le financement des programmes axés sur l'inclusion et l'autonomisation des groupes les plus vulnérables, notamment dans les secteurs clés que sont la gouvernance, la justice et les droits humains.



**Section 2 : Vers une paix et une  
stabilité durables pour la région des  
Grands Lacs**

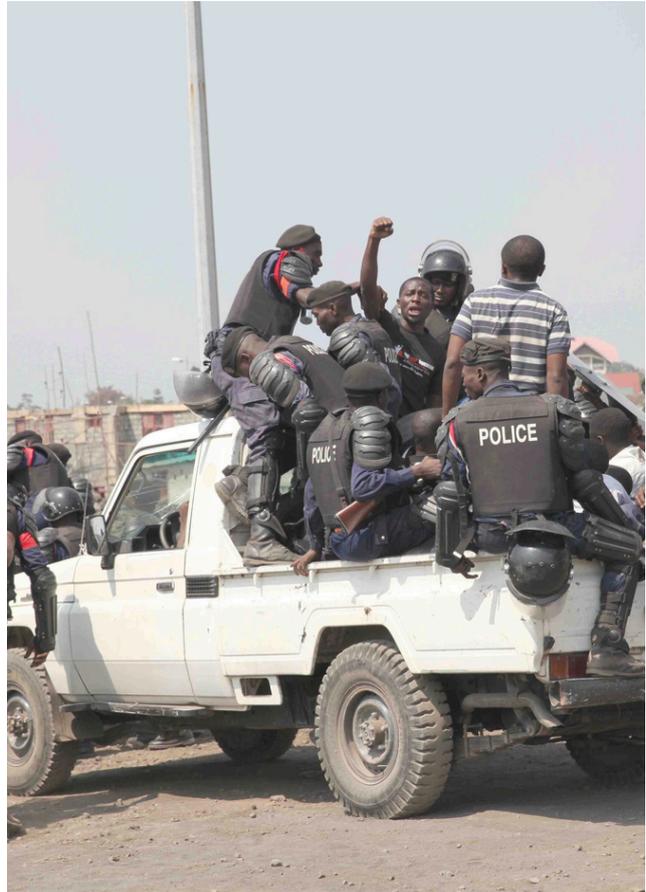


Depuis l'annonce de la stratégie renouvelée de l'UE pour les Grands Lacs en février 2023, la situation sécuritaire et humanitaire n'a cessé de se détériorer, résultant aujourd'hui en l'une des crises les plus complexes du globe. Depuis plus de deux ans, les populations de l'Ouest de la RDC paient le lourd tribut de violences

qualifiées d'intercommunautaires [14]. Dans l'Est, ce sont les exactions de plusieurs groupes armés nationaux et étrangers, étatiques ou non-étatiques qui ont fait de ce territoire un important foyer d'insécurité. En Ituri, les populations civiles vivent sous la menace des attaques répétées des groupes armés Coopérative pour le Développement du Congo (CODECO), Forces démocratiques alliées (ADF) et Zaïre. L'expansion rapide du mouvement

du 23 mars (M23) dans plusieurs territoires du Nord-Kivu atteste également d'un renforcement de ce climat d'insécurité. Depuis le début de l'année 2024, une succession d'affrontements violents entre le groupe rebelle et les forces armées congolaises (FARDC) sur fonds de rivalités régionales affecte dramatiquement le quotidien de millions d'individus. La conclusion d'un cessez-le-feu entre le Rwanda et la RDC le 4 août 2024 a offert un répit temporaire et fragile. Néanmoins, les violations répétées de l'accord par les parties au conflit démontrent que de nombreux efforts restent encore à fournir avant l'avènement d'une paix et d'une sécurité de long terme.

**À travers le mandat du nouveau RSUE pour les Grands Lacs et saisissant l'opportunité du cessez-le-feu, l'UE doit en priorité user de ses leviers politiques et diplomatiques pour soutenir les efforts sous-régionaux.** L'objectif est de parvenir à une désescalade du conflit, précondition indispensable pour répondre à l'urgence humanitaire, assurer la protection des populations, permettre la reprise des négociations et instaurer une paix et une stabilité durables.



[14] [Synthèse sur la situation sécuritaire et humanitaire dans les provinces de l'Ouest de la RD Congo](#), Caritas International, juin 2024

## **Priorité 1 : Répondre à la crise humanitaire et protéger les civils**

**Les civils sont les premières victimes des crises sécuritaires et leur protection doit rester une priorité absolue pour la communauté internationale.** Le nombre de personnes déplacées en RDC continue d'atteindre des records. Au total, plus de 7 millions d'individus ont été contraints de fuir leur foyer, dont 500,000 dans l'Ouest et 6,4 millions pour les trois provinces de l'Est [15]. La reprise des affrontements entre le M23 et les FARDC a eu pour conséquence la fuite de plus d'un million de civils supplémentaires dans la province du Nord-Kivu.

En raison des multiples conflits qui traversent la sous-région, les pays des Grands Lacs continuent d'héberger plusieurs centaines de milliers de réfugiés et de déplacés internes. Ces derniers vivent dans des conditions précaires et font souvent l'objet d'attaques meurtrières. Les camps de déplacés et de réfugiés, surpeuplés, ne sont pas en mesure de fournir un environnement sécurisé en raison de conditions d'accueil extrêmement difficiles, de la présence d'hommes armés et du risque élevé de bombardements. Un autre élément révélateur de cette insécurité est le taux élevé de violence sexuelle, qui frappe de manière disproportionnée les femmes et les enfants déplacés [16].

Une telle situation exige des mesures d'urgence, notamment pour répondre aux besoins humanitaires immédiats des populations les plus vulnérables. En RDC, la crise sécuritaire se double d'une crise sanitaire et alimentaire urgente qui nécessite des financements importants. Plus de 26 millions d'individus sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire critique, faisant de cet immense pays l'épicentre d'une des plus graves crises alimentaires du monde [17]. Sur le plan sanitaire, le risque de diffusion transfrontalière de la maladie à virus Marburg [18] ou encore la rapide propagation de cas de Mpox, a déjà causé la mort de 610 personnes [19] depuis le début de l'année en RDC, tandis qu'un nombre également important de cas ont été détectés au Burundi et au Rwanda, fragilisent davantage des systèmes de santé déjà fortement sous pression.

Pourtant, la crise que traverse actuellement la RDC se distingue comme l'une des plus négligées et ses réponses parmi les plus sous-financées au monde. Alors que le plan d'intervention humanitaire d'urgence des Nations Unies (NU) est estimé à 2,6 milliards de dollars [20], seulement 33 % des financements ont pour l'instant été mobilisés [21]. Cette situation est aggravée par les nombreuses violations du droit international humanitaire et de droits humains commises par les groupes armés qui, en entravant l'acheminement de l'aide et en mettant en danger le personnel des organisations sur le terrain, réduisent considérablement leur capacité à protéger les civils. Depuis le début de l'année 2024, au moins 6 travailleurs humanitaires auraient été tués et 11 autres enlevés dans le cadre de leur mission [22].

## Recommandations pour la réponse à la crise humanitaire et la protection des civils

**Face à cette tragédie humaine d'une portée démesurée, il est nécessaire de mettre en oeuvre une réponse rapide, proportionnée, et coordonnée.**

Par conséquent, les membres du réseau EurAc appellent l'UE et ses États membres à urgemment :

- Appuyer les efforts de mise en oeuvre d'une trêve humanitaire effective et de longue durée afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire sans entrave et permettre le retour des personnes déplacées.
- Travailler en étroite collaboration avec les agences des NU et les organisations humanitaires présentes sur place, en leur apportant notamment un soutien logistique afin de garantir l'accès humanitaire et la protection de leur personnel, dans le respect du droit international humanitaire.
- Soutenir des futurs plans de paix qui priorisent l'aide humanitaire et la protection des civils, en incorporant des mécanismes de surveillance et d'alerte en cas de violations.
- Accroître le financement pour répondre efficacement aux besoins immédiats des populations déplacées, à la fois à l'intérieur et en-dehors des camps, et en particulier dans les provinces de l'Est de la RDC.

[15] [DRC Humanitarian Situation Report 1 January to 30 June 2024](#), UNICEF, 23 août 2024

[16] [Violences sexuelles en RDC : 10% des femmes déplacées dans les camps de Goma déclarent avoir été violées](#), Actualité.cd, 6 août 2024

[17] [UN Rights Council says human rights in DR Congo on a downward spiral](#), VOA Africa, 8 octobre 2024

[18] [Le Rwanda déclare sa première épidémie de maladie à virus Marburg avec 26 cas confirmés](#), WHO, 28 septembre 2024

[19] [Propagation de la variole du singe \(Mpox\) en RDC](#), UNICEF, 7 octobre 2024

[20] [DR Congo faces catastrophic health, humanitarian crisis](#), VOA, 13 juillet 2024

[21] [Le monde ne doit pas ignorer l'aggravation de la crise humanitaire en RDC](#), Nations unies, 9 août 2024

[22] [RDC : six humanitaires tués, plus de 200 incidents et 11 enlèvements signalés au premier semestre 2024](#), Actualité.cd, 19 août 2024

## **Priorité 2 : Engager une désescalade du conflit par la promotion d'une solution politique, pacifique et régionale**

La complexité de la crise en RDC et les menaces qu'elle fait peser sur l'équilibre sous-régional exigent non seulement l'implication de l'ensemble des acteurs régionaux et internationaux pour poursuivre les efforts de résolution pacifique des conflits mais aussi une volonté politique claire de traiter leurs causes profondes. Au cours des dernières années, le déploiement de plusieurs forces régionales et internationales comme celles de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a mis en lumière les limites de l'approche militaire. Face à ces échecs répétés, **l'UE doit intensifier ses efforts et exploiter l'ensemble de ses leviers diplomatiques afin de promouvoir une solution de sortie de crise qui soit à la fois politique, pacifique et régionale.**

**La récente réactivation du processus de Luanda, par la signature d'un accord de cessez-le-feu entre la RDC et le Rwanda, constitue pour l'heure la seule voie politique réellement tangible.** La prolifération des groupes armés et leur instrumentalisation par les différents pays de la région telle que mise en lumière par les récents rapports d'experts des Nations Unies [23], ainsi que les multiples alliances entre différents acteurs étatiques et non-étatiques, ont eu pour conséquence une militarisation accrue des territoires de l'Est et de la société du Nord-Kivu, exacerbant de fait le risque de violence contre les civils. L'appui matériel et opérationnel de l'Ouganda et du Rwanda au M23 mais également l'incorporation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) aux forces armées congolaises illustrent à eux seuls le danger d'un embrasement régional.

C'est dans ce climat particulièrement tendu que l'UE doit soutenir les efforts de médiation menés par les acteurs régionaux et œuvrer à la revitalisation d'un processus politique inclusif afin de parvenir à une solution politique négociée. En outre, face à l'implication des pays de la région dans la déstabilisation de la RDC, l'UE doit maintenir une position ferme et continuer de condamner sans équivoque les incursions militaires répétées des pays voisins sur le territoire congolais mais également la collaboration de l'ensemble des pays de la région avec les groupes armés.

---

[23] [Rapport final du Groupe d'experts sur la RDC](#), UNSC, 4 juin 2024

## Recommandations pour la désescalade du conflit

Dans ce contexte, **le nouveau RSUE pour les Grands Lacs aura pour mission prioritaire de soutenir les initiatives régionales en cours et faciliter les processus de dialogue entre les parties prenantes**, tout en réaffirmant la volonté de l'UE et de ses États membres de s'engager activement en faveur de la paix dans la région. Plus précisément, il sera important pour ces acteurs de :

- Appuyer les négociations régionales en cours dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi, en veillant à l'élaboration et à la mise en œuvre rigoureuse d'une feuille de route précise garantissant en priorité la protection des civils et le respect des droits humains.
- Continuer à exiger la cessation immédiate de tout soutien financier, logistique, militaire et/ou stratégique, qu'il soit direct ou indirect, de la part des pays de la région aux groupes armés dans l'est de la RDC.
- Exhorter le gouvernement congolais à mettre un terme à toute forme de collaboration avec les FDLR et autres milices irrégulières responsables de graves violations des droits humains.
- Favoriser la mise en place d'un dialogue inclusif et à plusieurs niveaux avec toutes les parties prenantes aux différents conflits, incluant l'ensemble des groupes armés, les représentants de la société civile et des communautés locales.
- Continuer à faire pression sur les personnalités impliquées dans des initiatives et mouvements politico-militaires menaçant la stabilité régionale et la paix, notamment à travers la mise en œuvre effective de mesures restrictives.

## **Priorité 3 : Soutenir les efforts régionaux et nationaux visant à s’attaquer aux causes profondes de l’instabilité pour assurer une paix durable**

La région des Grands Lacs est frappée par les conflits et l’instabilité depuis des décennies. Face à cette réalité, il est apparent que la désescalade du conflit et la reprise des négociations doivent être accompagnées par des **mesures structurelles, s’attaquant aux causes profondes et reposant sur une stratégie de long terme et à plusieurs niveaux.**

Une réponse clé réside dans le renforcement de la gouvernance sécuritaire en RDC. La faible présence étatique dans certains territoires de l’Est a favorisé la prolifération des groupes armés, menaçant à la fois la stabilité de la RDC et de la sous-région. Le recours du gouvernement congolais à des entreprises privées et des groupes armés étrangers et locaux pour renforcer son armée a aggravé la crise du M23 [24]. Dans ce contexte, le retrait anticipé de la Mission de l’Organisation des Nations Unies en RDC (MONUSCO) pose des défis sécuritaires nécessitant un soutien à long terme [25], incluant le renforcement des capacités et de la redevabilité des forces armées et de la police. La mise en œuvre rapide et effective du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) pour prévenir la création de nouveaux groupes et favoriser la réconciliation est également fondamentale. A ce titre, une attention particulière doit être accordée à la réintégration des miliciens Wazalendos afin de prévenir tout risque de menace pour les civils [26].

Similairement, l’instauration d’un système judiciaire impartial, indépendant et efficace, par opposition à une « justice malade » qui entretient ce climat d’impunité et de violence, est crucial pour non seulement juger les responsables de ces violations, mais aussi restaurer la confiance des citoyens dans les institutions judiciaires. Ces efforts permettraient également de répondre aux aspirations des communautés qui demandent l’élaboration et la mise en œuvre d’une politique nationale de justice transitionnelle [27], incontournable pour enfin porter les voix des victimes et poser les bases solides d’un avenir pacifique.

---

[24] [La résurgence du M23 : rivalités régionales, politique des donateurs et blocage du processus de paix](#), Ebuteli, 6 août 2024

[25] [La société civile : un partenaire essentiel pour une transition post-MONUSCO réussie](#), EurAc, Octobre 2024

[26] [Dans l’est de la RDC, les Wazalendo, imprévisibles alliés de Félix Tshisekedi](#), Jeune Afrique, 3 mai 2024

[27] [Les aspirations des victimes pour une politique nationale de justice transitionnelle en RDC](#), Impunity Watch, août 2024

**La mise en œuvre de ces réformes nécessite l'engagement des acteurs locaux qui jouent un rôle essentiel pour identifier les solutions les plus adaptées aux contextes communautaires et pour pallier la faible volonté politique des gouvernements.** Leur participation active peut contribuer à la mise en place de réformes pertinentes tout en renforçant la légitimité de l'Etat dans les territoires où sa présence reste limitée. Cette approche décentralisée doit être appuyée par le travail des organisations de la société civile qui mènent un fort travail de plaidoyer, et notamment les groupes de femmes et de jeunes.

Enfin, pour être pleinement efficaces, ces efforts doivent également être soutenus et complétés par des initiatives régionales favorisant le dialogue autour des questions de paix et de sécurité et de gestion des conflits. La crise en RDC s'inscrit dans un environnement complexe et il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble des facteurs régionaux pour assurer une paix et une stabilité de long terme. A ce titre, la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) s'impose comme une plateforme de dialogue précieuse pour les pays de la région mais se trouve pour l'instant limitée dans ses actions par des défis structurels et financiers.



## Recommandations pour le soutien aux efforts régionaux et nationaux pour une paix durable

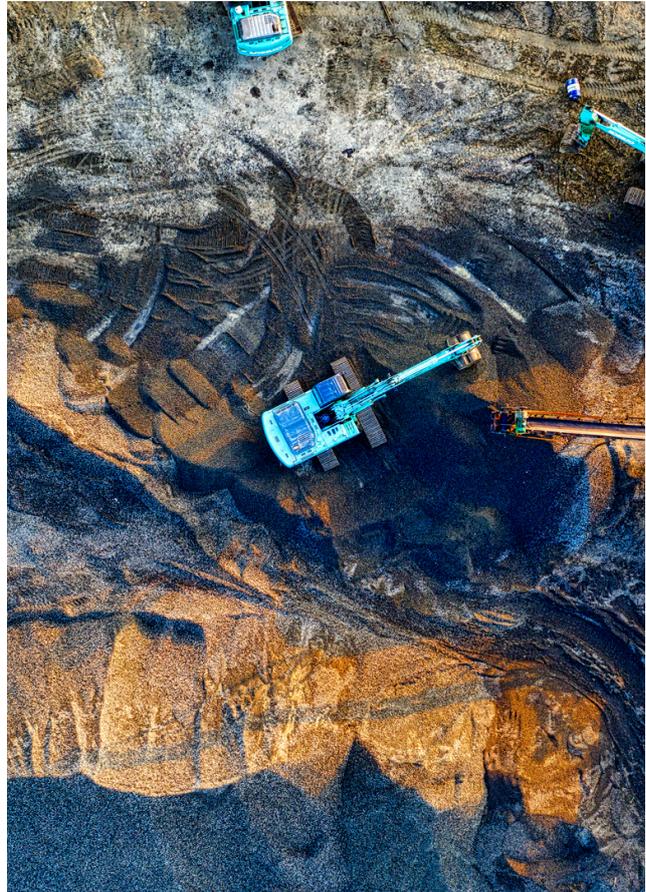
**Les membres du réseau EurAc et leurs partenaires appellent l'UE à s'inscrire dans une vision de long terme pour la région.** La relance des négociations de paix doit impérativement être soutenue par des mesures structurelles ciblant les causes profondes de l'insécurité en RDC, essentielles pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour les Grands Lacs et la stabilité régionale. Dans le contexte du retrait progressif et déjà amorcé de la MONUSCO, l'UE et ses États membres, appuyés par le mandat du nouveau RSUE pour les Grands Lacs, devront donc encourager les efforts du gouvernement congolais et des autres acteurs de la région vers :

- L'adoption d'une approche décentralisée dans la mise en œuvre des réformes du secteur de la sécurité et de la justice visant à combattre l'impunité et rendre les forces de sécurité plus respectueuses des droits humains.
- La mise en œuvre des programmes de P-DDRCS pour favoriser le retour des ex-combattants à la vie civile et reconstruire le tissu social communautaire.
- Le soutien aux initiatives communautaires de stabilisation et de pacification, notamment les efforts de médiation menés par les femmes et les jeunes. A ce titre, un renforcement de l'accès à la justice locale traditionnelle ou informelle est fondamental pour briser le cycle de la violence.
- L'appui à la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle nationaux et adaptés au contexte local, afin d'assurer l'identification et la sanction des auteurs responsables de violations du droit international humanitaire et des droits humains et faciliter le processus de réconciliation.
- Le renforcement des capacités de l'CIRGL en matière de prévention et de gestion des conflits.



**Section 3 : La gestion durable des ressources naturelles comme catalyseur de stabilité et de développement**

Ces dernières années, la région des Grands Lacs est devenue un partenaire géo-économique incontournable pour l'UE et ses États membres. Face à l'augmentation rapide de la demande mondiale en matériaux critiques, l'abondance des ressources naturelles dans la région, et surtout à l'Est de la RDC [28], attise de fortes convoitises. Ces développements ont conduit l'UE à conclure des partenariats stratégiques avec la RDC en octobre 2023, suivi du Rwanda en février 2024. Néanmoins, l'opacité du commerce de minerais et les rivalités régionales font de cette demande croissante un facteur de risque supplémentaire pour la stabilisation et le développement de la région.



Les investissements menés dans le cadre du Global Gateway seront au cœur de la stratégie de coopération UE-Afrique [29] du prochain cycle législatif, notamment au regard du développement de chaînes de valeur durables pour les matériaux critiques. **Alors que les membres du réseau EurAc sont bien conscients de l'évolution des priorités géostratégiques de l'UE et de ses États membres, nous tenons à rappeler que la coopération internationale et l'aide au développement ont avant tout pour finalité l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population,** comme le reflètent les 17 objectifs de développement durable (ODDs) et l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Le besoin de sécuriser l'approvisionnement en matériaux critiques et les rivalités géopolitiques ne sauraient en aucun cas justifier un recul en matière de respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux. Au lieu de risquer d'aggraver les inégalités, la pauvreté et la concurrence économique régionale, l'UE et ses pays partenaires devraient s'efforcer de consolider le Global Gateway en l'accompagnant d'initiatives ciblées visant à renforcer les économies locales, à assurer le respect des normes environnementales et sociales, à promouvoir la bonne gouvernance et à favoriser la coopération régionale.

[28] [An EU critical raw materials act for the future of EU supply chains](#), Conseil de l'UE, septembre 2024

[29] [Draft INTPA briefing book on International Partnership \(leaked\)](#), Politico, avril 2024

## **Priorité 1 : Lutter contre l'exploitation et le commerce illégaux de minerais à travers une approche fondée sur les droits humains**

Le lien entre le commerce de minéraux et l'instabilité qui ravage la région des Grands Lacs est complexe et délicat. Plusieurs études [30] attestent du rôle prépondérant joué par la contrebande de minerais depuis la RDC dans l'entretien de l'instabilité dans la région, tout en soulignant l'impact tout aussi significatif d'autres facteurs tels que l'économie informelle, la mauvaise gouvernance, la corruption du secteur minier ou encore les rivalités intercommunautaires. Néanmoins, il est difficile d'ignorer l'implication de plusieurs groupes armés et autres réseaux criminels qui, en espérant tirer profit de l'extraction et du commerce de minerais rares en RDC, complexifient davantage le paysage sécuritaire de la région. La capture par le M23 de la ville stratégique de Rubaya, [31] située dans l'Est de la RDC et qui répond à 15 % [32] de la demande mondiale en tantale, illustre cette ambition.

Difficile également d'examiner l'extractivisme dans la région des Grands Lacs sans prendre en compte la question des droits humains. Le secteur minier demeure étroitement associé à de nombreuses violations, incluant les mauvaises conditions de travail, le travail des enfants, les violences sexuelles et sexistes, la discrimination, et les expulsions forcées à grande échelle [33]. Allant à l'encontre de leurs obligations nationales et internationales en matière d'environnement, les entreprises minières violent également le droit des populations à un environnement sain [34].

La forte hausse des investissements privés aurait dû stimuler le développement économique et social au niveau local. Pourtant, **l'exploitation des ressources de la région continue de se faire au détriment des besoins des communautés et de nombreux efforts restent à fournir avant que les récentes directives européennes sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement ne produisent de réels effets.**

---

[30] [Mining and conflict in the eastern DRC: An interactive story map](#), IPIS, 15 février 2024

[31] [Est de la RDC : le groupe rebelle M23 affirme s'être emparé de la localité stratégique de Rubaya](#), RFI, 2 mai 2024

[32] [EU minerals pact with Rwanda: a green light for DR Congo plunder?](#) EUobserver, 18 octobre 2024

[33] [République démocratique du Congo. L'extraction industrielle de cobalt et de cuivre pour les batteries rechargeables entraîne de graves atteintes aux droits humains](#), Amnesty International, 12 septembre 2023

[34] [Pour une exploitation minière juste et durable en RDC](#), CNCD, 7 novembre 2023

## Recommandations pour la lutte contre l'exploitation et le commerce illégaux de minerais

Le secteur minier devrait représenter un atout considérable pour les Grands Lacs, à la fois pour le développement économique des pays mais également pour la stabilité de la région. A travers ses relations commerciales et diplomatiques, **l'UE doit œuvrer à un renforcement de la transparence et de la traçabilité de la chaîne de valeur du secteur minier tout en favorisant l'amélioration de la gouvernance et du respect des droits humains.**

Plus précisément, dans le cadre des négociations avec leurs partenaires des Grands Lacs, l'UE et ses États membres doivent veiller à :

- Inclure dans les partenariats stratégiques négociés dans le cadre du Global Gateway des provisions claires sur le respect des normes environnementales, des droits humains et sociaux, en accord avec les instruments de protection régionaux et internationaux.
- Renforcer les capacités des initiatives régionales visant à assurer la transparence et la traçabilité du secteur minier et la bonne gouvernance dans les Grands Lacs, telles que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), et l'Initiative Régionale contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles (IRRN) de la CIRGL.

En parallèle, l'UE doit s'assurer que ses États membres agissent conformément à leurs responsabilités en :

- Veillant à la transposition et à la mise en application des règlements existants pour améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement et prévenir les violations de droits humains, tels que le règlement de l'UE sur les minerais de conflit ou la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.
- Imposant des sanctions et des réparations pour les victimes aux entreprises européennes qui manqueraient de se conformer à ces obligations.

## **Priorité 2 : Faire de la société civile un moteur de changement pour une gestion plus durable des ressources naturelles**

Depuis son lancement en décembre 2021, la stratégie Global Gateway a fait l'objet de nombreuses critiques de la part de la société civile. Bien que l'objectif principal de cette initiative soit d'établir des relations commerciales de confiance avec les pays partenaires, les accords semblent être négociés sans tenir compte des attentes et des recommandations de la société civile et des communautés locales [35]. L'annonce de la signature d'un partenariat stratégique avec le Rwanda en février 2024 suit cette logique [36]. Dans un environnement marqué par un affaiblissement de la crédibilité diplomatique de l'UE dans la région, ce manque d'inclusivité et de transparence affecte négativement la perception des populations locales.

**Les membres du réseau EurAc tiennent à souligner le rôle central joué par la société civile locale dans la mise en place d'un modèle de gestion des ressources naturelles à la fois durable, équitable et fondé sur les droits humains.** Toute stratégie visant à établir une gouvernance efficace et une chaîne de valeur durable doit incorporer des principes de transparence et d'inclusivité, afin de garantir que les organisations de la société civile puissent exprimer leurs points de vue sur un pied d'égalité avec les acteurs gouvernementaux et privés. Parce qu'ils disposent d'une connaissance directe des réalités locales, les représentants de la société civile et des communautés doivent pouvoir bénéficier d'un accès direct à la table des négociations mais également être intégrés dans les processus de consultation et de surveillance lors de la mise en œuvre de ces accords.

---

[29] [Une coopération au développement au service d'intérêts européens](#), CNCD, 19 février 2024

[30] [Note à l'attention de la direction générale des partenariats internationaux \(INTPA\) de la Commission européenne](#), EurAc, mai 2024

## Recommandations pour faire de la société civile un moteur de changement pour une gestion plus durable des ressources naturelles

**La société civile, tant locale qu'internationale, a la possibilité de jouer un rôle de premier plan dans le développement de partenariats qui soient bénéfiques à tous, en accord avec les législations européennes et les normes internationales.** Les membres du réseau EurAc appellent l'ensemble des décideurs de l'UE à faire preuve de transparence et de redevabilité, se traduisant par :

- La mise en place effective de dialogues plus structurés et réguliers avec les organisations de la société civile, les représentants des communautés locales et les entreprises du secteur privé pour favoriser le partage d'expertise et une réappropriation locale de ces thématiques.
- La prise en compte des connaissances et de l'expertise locale dans le développement des partenariats stratégiques signés dans le cadre du Global Gateway, notamment dans les préparations de la feuille de route, l'identification des projets d'investissement et la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre.
- Le développement d'une stratégie de communication claire, vulgarisée et inclusive qui identifie les objectifs, les étapes clés, les acteurs impliqués dans la gestion et la supervision de ces partenariats et les procédures de financement.

## Priorité 3 : Soutenir la protection de la biodiversité et de l'environnement pour mieux répondre aux défis climatiques

En plus de leur abondance en minerais rares, les pays de la région des Grands Lacs bénéficient d'une diversité biologique exceptionnelle, essentielle non seulement à la survie des communautés locales, mais également à la préservation de l'environnement. La RDC fait partie des dix pays avec la plus grande biodiversité au monde. Elle abrite notamment 60% de la forêt du bassin du Congo [37], la deuxième plus vaste forêt tropicale de la planète après l'Amazonie. Pourtant, en dépit de son rôle crucial dans l'équilibre écologique régional et mondial et de l'engagement renouvelé du gouvernement à protéger ses espaces verts, elle continue à être gravement menacée par une déforestation incontrôlée, principalement alimentée par l'expansion anarchique des concessions forestières et par le trafic illégal de ressources.

Les menaces pesant sur la biodiversité et les écosystèmes de la région sont aggravées par le dérèglement climatique et ses effets météorologiques. La région des Grands Lacs est en effet confrontée à une multiplication d'événements météorologiques extrêmes qui exacerbent les vulnérabilités existantes et menacent le développement de la région. Les sécheresses prolongées, les vagues de chaleur et les pluies diluviennes affectent directement le quotidien des populations. Au Burundi, plus de 200 000 personnes [38] ont été directement affectées par les inondations depuis le début de l'année 2024, entraînant une hausse de 25 % du nombre de déplacés internes [39]. **La crise climatique est également un facteur déterminant de conflit et d'instabilité pour la région.** En mettant en péril les moyens de subsistance et en amplifiant le risque d'insécurité alimentaire, les épisodes climatiques extrêmes provoquent des conflits entre les communautés, aggravés par la faible gouvernance foncière. Cette situation génère des frustrations et une paupérisation croissante, favorisant l'expansion des groupes armés [4] et exacerbant la précarité des plus vulnérables, en particulier les femmes. [41] Elle exerce également une pression accrue sur les ressources naturelles du pays comme le révèlent plusieurs rapports de la société civile [42] sur l'impact négatif des déplacements de population sur les écosystèmes forestiers.

[37] [Crise au Congo](#), Global Witness, 20 juin 2024

[38] [Situation of human rights in Burundi, report of the Special Rapporteur Fortuné Gaetan Zongo](#), UNHR, 15 août 2024

[39] [200,000 people in Burundi have been impacted by El Nino floods](#), IRC, 10 juin 2024

[40] [Comment la crise climatique contribue au recrutement des enfants dans les conflits armés ?](#) La Libre Afrique, 20 août 2024

[41] [Kinshasa : les femmes congolaises invitées à lutter contre le changement climatique](#), Agence Congolaise de Presse, 23 novembre 2024

[42] [Déclaration orale lors de la pré-session de l'Examen Périodique Universel de la RDC](#), FIDAPID, 29 août 2024

## Recommandations pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles en réponse aux enjeux climatiques

Le dérèglement climatique exerce une influence profonde sur le développement économique et social, ainsi que sur la sécurité et la stabilité des pays de la région. Pourtant, **ces pays sont des acteurs clés, tant au niveau régional qu'international, dans la définition de l'avenir climatique, du développement et de la sécurité mondiale.** A-travers une approche intégrée prenant également en compte la dimension sécuritaire, l'UE doit se positionner comme un partenaire de référence pour les accompagner dans leurs efforts d'adaptation aux défis climatiques. En conciliant protection de la biodiversité, de l'environnement, développement économique et protection des besoins des communautés locales, l'UE et ses États membres doivent œuvrer à :

- Accroître le soutien financier et technique aux efforts régionaux et locaux de protection des écosystèmes et de la biodiversité, notamment au-travers de programmes visant l'amélioration de la gouvernance forestière et foncière et le soutien au commerce de produits forestiers légaux et durables, la gestion durable des ressources naturelles et la restauration des habitats.
- Appuyer l'Etat congolais pour rendre effectives les réformes législatives visant à harmoniser les lois et les politiques relatives au droit foncier, à l'agriculture, à la gouvernance forestière, minière, et à l'aménagement du territoire en impliquant tous les acteurs et particulièrement, les communautés locales.
- Soutenir les efforts des acteurs régionaux régionaux et nationaux dans la recherche de solutions d'atténuation et d'adaptation aux effets du dérèglement climatique, notamment par de la mise en œuvre de programmes d'investissements axés sur les énergies renouvelables, l'économie verte et la transition numérique.
- Financer des programmes de renforcement des capacités et de sensibilisation pour les communautés locales sur les techniques d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques.

# Liste des acronymes

**ADF** : Forces démocratiques alliées

---

**CODECO** : Coopérative pour le développement du Congo

---

**DDH** : Défenseurs des droits humains

---

**EAC** : Communauté des États d'Afrique de l'Est

---

**EurAc** : Réseau Europe-Afrique centrale

---

**FARDC** : Forces armées de la République démocratique du Congo

---

**FDLR** : Forces démocratiques de libération du Rwanda

---

**UE** : Union européenne

---

**M23** : Mouvement du 23 mars

---

**MONUSCO** : Mission de l'Organisation des Nations unies en RDC

---

**NU** : Nations unies

---

**ODD** : Objectif de développement durable

---

**P-DDRCS** : Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation

---

**RDC** : République démocratique du Congo

---

**RSUE** : Représentant spécial de l'Union européenne

---

**SADC** : Communauté de développement de l'Afrique australe



## **EurAc**

**Réseau Europe - Afrique centrale**

Rue Stevin, 115  
B-1000 Bruxelles  
Belgique

[info@eurac-network.org](mailto:info@eurac-network.org)

[www.eurac-network.org](http://www.eurac-network.org)

X: [@EurAc\\_Net](https://twitter.com/EurAc_Net)

**EurAc**

**Réseau Europe-  
Afrique centrale**